



Collectif
National
des
Céramistes

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COLLECTIF NATIONAL DES CÉRAMISTES MILLAU - 5 et 6 octobre 2023

Merci aux personnes présentes, délégué(e)s, président(e)s et invité(e)s : merci à vous tous qui vous impliquez pour le CNC !

Merci à l'association Teranga et à tous ses bénévoles qui nous ont si bien accueillis !

SOMMAIRE

Présence des membres	2
Rapport moral	3
Rapport financier	3
Commission Développement durable	4
Commission Réglementation	4
Commission Calendrier	5
Commission Journées Nationales de la Céramique	6
Commission Evénements	7
Commission Relations internationales	7
Commission Enquête Métier/ Marchés de potiers	7
Commission Adhésion/Statut	8
Association des Céramistes et Potiers Isolés (ACPI)	8
Commission Communication	9
Intervention de Frédéric Lefur	10
Commission Solidarité	11
Bureau	11
Intervention Guillaume Garès	11
AG 2024 et 2025	12

PRÉSENCE DES MEMBRES

Blain	Françoise	La Borne	1 + pouvoir de S. Dampierre
Blanquet	Ariane	Terre et Terres	absente (pouvoir à C. Gullon)
Bourseau	Pascal	TDP	1 + pouvoir de M. Facchi
Carbou	Lydie	St J de Fos	1
Caussat	Denis	Planète terre	1
Colombel	Valérie	PCO	1
Dalmas	Frédéric	TEM	absent (pouvoir à F. Flament)
Dampierre	Stéphane	La Borne	absent (pouvoir à F. Blain)
De Bellefroid	Christophe	APA	1
De Seve Davy	Padou	D'Argiles	1 + 1 pouvoir L. Lépine
Ducerf	Bernadette	Les communs	absente
Facchi	Maïlys	TDP	absente (pouvoir à P. Bourseau)
Garès	Guillaume	Argile Bretagne	pouvoir de Lucia Monin
Gullon	Chris	terre et terres	pouvoir d'A. Blanquet
Hubert	Alain	TNSO	absent
Lagarde	Anthony	Teranga	1
Landault	Thierry	PALT	1
Le fur	Frédérik	TNSO	1 + pouvoir de C. Seigneur
Leoni	Dorothee	TNSO	absente (pouvoir à C. Schwerdorffer)
Lepine	Laurence	D'Argiles	absente
Loynet Tardy	Helene	D'Argiles	absente
Marrec	Jean René	Argiles Bretagne	1+ pouvoir de B. Ronzier
Martinot	Flavie	TEM	pouvoir de F. Dalmas
Monnin	Lucia	Argiles Bretagne	absente (pouvoir à G. Garès)
Ortége	Frédérique	TDP	absente (pouvoir à JC Signoret)
Pupin	Jean Michel	TPA	1
Ronzier	Bruno	Argiles Bretagne	absent (pouvoir à JR. Marrec)
Sangoy	Lucie	CBFC	absente
Schwerdorffer	Caroline	TEM	1 + pouvoir de D. Léoni
Seigneur	Coralie	Terre et Terres	absente (pouvoir à F. Lefur)
Signoret	Jean-Claude	TDP	pouvoir de F. Ortége
Susini	Sara	TDP	1
Tournebize	Vincent	D'argiles	1
Vanhaecke	Emilie	APCP	1
		TOTAL	24

QUORUM VALIDE : moitié + 1 du CA actuel.

RAPPORT MORAL (cf pièce jointe «Rapport Moral») - Intervention de Caroline Schwerdorffer

Sujet soumis au vote : approbation du rapport moral.

▶ **Vote : approuvé à l'unanimité**

RAPPORT FINANCIER (Cf pièces jointes «Rapport financier», «Résultat» et «Prévisionnel») Intervention de Gwenaël Hémerly

Cette année, le compte de résultat montre un déficit de 5 786€ mais 2 627,37€ une fois toutes les créances réglées (chiffre estimé sur le nombre d'adhérents 2022 des associations qui n'ont pas encore réglé leur cotisation).

Nous commençons l'exercice 2023, au 01/10/2022, avec 18 344,22€ sur le compte dépôt et finissons l'exercice, au 30/09/2023, avec 6 754,36€.

Il m'est impossible cette année de faire un bilan financier exact et cohérent étant donné que des créances et dettes se trouvaient dans la comptabilité 2022 mais pas sorties de la trésorerie. Ce bilan sera proposé l'année prochaine.

Nous avons engagé cette année plus de frais que de recettes se répartissant comme suit :

Recettes	Dépenses
<p>Cotisations : 14 associations sur 19 ont pour l'instant envoyé leur cotisation. Cela représente 667 adhérents soit 4 388€.</p> <p>Calendrier marché de potiers : les recettes sont de 14712€. Il reste encore des créances qui amèneraient la recette totale pour le calendrier à 16 656€.</p> <p>Deux dons ont été reçus : un de TNSO pour l'enquête métier et un autre par une potière non adhérente à une association mais souhaitant contribuer.</p> <p>Enfin, l'exposition du CNC a rapporté à notre trésorerie 411€.</p> <p>Total des recettes : 23 349,79€</p>	<p>Comme chaque année, les 2 gros postes de dépenses sont le calendrier des marchés de potiers (16 434,6€) et l'organisation de l'AG (2973,80€). Cette année, un autre gros poste a été l'enquête métier (5 021€).</p> <p>Total des dépenses : 28 532,16€</p>

Conclusion :

Une fois les créances payées, le budget du calendrier des marchés de potiers s'équilibre et montre même un léger excédent de 221,40 €.

Cependant, cette année nous montre que, pour financer des projets qui sortent du calendrier, la maintenance du site internet et de l'organisation de l'AG, nous n'avons pas de ressources en plus.

Cette année, le projet additionnel a été l'enquête métier.

Pour l'année 2024, si nous ne voulons pas avoir de déficit, le fonctionnement sera à minima et le budget pour les JNC assez réduit.

Un délégué souligne que la cotisation de 3€ est dérisoire, ce qui contribue à décrédibiliser le travail et donc les actions du CNC. On rappelle que les adhérents bénéficient d'avantages financiers conséquents (tarifs négociés pour les analyses d'email, pour le médiateur à la consommation et peut-être prochainement pour une offre de mutuelle) et que ceci est rendu possible grâce à des centaines d'heures de travail bénévole. A cela s'ajoutent les informations mises à la disposition des adhérents ainsi que les événements organisés par le collectif (JNC et expo nationale).

Frais de déplacement des personnes convoquées : ils sont remboursés au tarif SNCF, qui a été réévalué. Il est également possible de faire un abandon de frais au profit du CNC, qui est remboursé (à hauteur de 66%) par une réduction ou un crédit d'impôts.

Sujet soumis au vote : approbation du rapport financier.

▶ **Vote : adopté à l'unanimité**

Présentation du compte prévisionnel par la trésorière : cf pièce jointe «prévisionnel »

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE Intervention de Thierry Landault

Il existe de très nombreuses pratiques intéressantes dans les ateliers : certaines sont présentées dans les «fiches de bonnes pratiques » sur le site internet du CNC ou dans le groupe facebook «CNC - les céramistes et le développement durable ».



- Faites part de vos bonnes idées pour diminuer les déchets céramiques, la consommation d'énergie, etc. soit par la page FB soit directement auprès de la commission.
- Si vous avez des compétences de graphiste ou d'illustrateur, la commission a besoin de vous, faites-vous connaître!

COMMISSION RÉGLEMENTATION Intervention de Pascal Bourseau et Jean-Claude Signoret (cf pièce jointe «commission réglementation »)

La commission s'est réunie 3 fois par mois, pour un total de travail de 500 h environ.

Ce qui suit est un résumé de la pièce jointe :

- 1) Le travail sur la réglementation MCDA a consisté en premier lieu en une veille sur les échéances européennes. La commission est la représentante des métiers d'art auprès de la commission européenne. Elle a envoyé aux adhérents des propositions de

réponses pour que ces derniers puissent remplir les questions de l'enquête faite par la C.E.

Il s'avère qu'il y a eu seulement 330 réponses dans toute l'Europe (métiers d'art et industries confondues) dont 131 pour la France, ce qui est malheureusement insignifiant.

Gilles Foray, responsable de la commission, a fait de nombreuses interventions sur la MCDA (Bandol, La Borne, Maison de la Céramique, Montauban, etc.)

La commission s'interroge sur le fait que trop peu de potiers ont fait leur dossier de conformité. Il s'avère que la rédaction de ce dossier demande environ 2h de travail mais évite bien des ennuis en cas de contrôle.

- 2) La commission a initié un travail avec un chimiste pour réfléchir à comment corriger les émaux qui posaient problème au regard de la réglementation MCDA.
- 3) Rédaction de la Boite à Outils Obligations Légales : elle est disponible sur le site du CNC et contient le médiateur à la consommation, la facturation, les conditions générales de vente et la banque.

Nous rappelons que les outils élaborés par la commission (MCDA, obligations légales dont médiateur à la consommation, tarifs négociés pour les analyses d'email, etc.) sont à disposition sur le site du CNC (cliquez sur «les outils du CNC» dans le bandeau de gauche ou dans l'onglet « espace professionnel» dans le bandeau en haut). Pour bénéficier des tarifs préférentiels (médiateur et analyses), vous devez demander une attestation d'affiliation au CNC au trésorier de votre association.



Vous pouvez rejoindre la commission réglementation qui a besoin de renfort, même si vous n'êtes pas délégué(e).

Sujet soumis au vote : approbation de la feuille de route de la commission (cf pièce jointe)

► **Vote : adopté à l'unanimité**

COMMISSION CALENDRIER

Temps de travail : 80 heures de prestation de service, 40 heures de bénévolat, 2 heures de réunion et 80 heures de bénévolat pour la comptabilité.

Production de la Commission

- Réalisation du calendrier 2023 avec 139 marchés (13 en plus qu'en 2022)
- Changement de mode de distribution : organisateurs VS exposant

Le changement de mode de distribution n'a pas été concluant : les exposants ont bien reçu les calendriers lors des marchés, ce qui est positif, mais la distribution de ces derniers n'a pas pu avoir lieu en amont dans les lieux stratégiques : très nombreux messages de réclamation

de la part des exposants ; les calendriers envoyés aux associations n'ont pas pu être distribués aisément aux adhérents car l'envoi ne peut pas être fait avant leur AG. De plus, les prix du papier, transport et poste ayant subi une forte augmentation, on a dû réduire les quantités pour rentrer dans le budget autofinancé. L'autofinancement du calendrier insuffisant : la contribution à 3€ est-elle suffisante ? Doit-on allouer un budget en plus à la réalisation du calendrier ?

Perspectives pour l'année à venir

- Revenir au mode de distribution « exposant », en gardant bien sûr la distribution aux organisateurs
- Créer une base de données réaliste avec les adresses des exposants des marchés de cette année
- Recruter d'autres membres à la commission, notamment pour la mise à jour de la base de données exposant, comme on le faisait avant, en se partageant le fichier.

Sujet soumis au vote : approbation du devis imprimeur (13908€)

▶ **Vote : 1 voix contre, 23 voix pour - adopté**

Sujet soumis au vote : approbation du devis coordination (2480€)

▶ **Vote : adopté à l'unanimité**

Sujet soumis au vote : approbation du devis graphiste (715€)

▶ **Vote : adopté à l'unanimité**

COMMISSION JOURNÉES NATIONALES DE LA CÉRAMIQUE (cf pièces jointes « commission JNC» intervention de Caroline Schwerdorffer

Les JNC 2022 ont connu un bilan mitigé.

La commission propose un changement de date, du samedi 21 septembre au dimanche 29 septembre (le 21 septembre étant les journées du patrimoine), avec un fil rouge qui relierait les manifestations : création de jardins de fleurs céramiques dans un lieu proposé par chaque association. Chaque adhérent crée quelques fleurs céramiques qui sont installées dans ces jardins, libre à chaque asso de gérer ça comme elle l'entend .Il faudrait peut-être que la commission JNC donne un cahier des charges ?

Un délégué suggère de renouveler les jardins de fleurs chaque année, même s'il n'y a pas de JNC (qui sont en biennale).

Sujet soumis au vote : choix d'une nouvelle date (fin septembre début octobre, année paire).

▶ **Vote : adopté à l'unanimité**

Sujet soumis au vote : fil rouge «jardins céramiques» en biennale.

▶ **Vote : 1 voix contre, 23 voix pour - adopté**

COMMISSION EVÈNEMENTS

La commission propose que l'exposition nationale ait lieu en 2025, à Dieulefit, à la maison de la céramique. Ce sera une expo/vente sans sélection, réservée aux adhérents des associations membres du CNC. Le thème est à définir par la commission événements, d'Argiles et la maison de la céramique.

Sujet soumis au vote : choix d'une nouvelle date (de début septembre à début octobre, année impaire).

▶ **Vote : adopté à l'unanimité**

COMMISSION RELATIONS INTERNATIONALES intervention de Vincent Tournebize

La commission ne s'est pas réunie cette année. Ce serait une bonne chose de nouer des relations avec des céramistes européens, notamment dans le cadre du travail sur la réglementation MCDA et de compléter le fichier des contacts avec des céramistes étrangers pour une collaboration sur la réglementation MCDA ou l'organisation d'événements internationaux.



Vous pouvez transmettre des contacts de céramistes étrangers intéressés par une collaboration avec la commission.

COMMISSION ENQUÊTE/MARCHÉ DE POTIERS (cf pièce jointe « Enquête

Métiers») Intervention de Sara Susini

Toutes les réunions ont eu lieu par conférence téléphonique pour un total de 30h (10 fois x1h x 3 personnes).

Production de la Commission : rédaction et administration du questionnaire via les bureaux des associations membres.

Problèmes rencontrés : à ce jour, seulement 14% des membres des associations ont répondu ; le CNC souhaite baser ses analyses sur au moins 25% de taux de retour pour que le métier soit mieux représenté ainsi que les associations. Merci aux associations présentes

en AG de remotiver les membres les composant. Le secrétariat vous renverra le lien pour répondre à l'enquête.

Perspectives 2024

- Pouvoir exploiter au mieux les enseignements de l'étude, en matière de formation, de santé (par exemple : négocier des tarifs préférentiels pour une mutuelle santé), de réglementation, etc...

- Pouvoir répondre aux demandes exprimées dans les réponses au questionnaire.
- Créer des commissions à cet effet et / ou partager le travail dans les commissions existantes.

Budget prévisionnel de la Commission : la réalisation de l'étude a été réglée (5200€).

La commission remercie les associations qui ont apporté une contribution financière pour la réalisation de cette étude.



Vous pouvez remplir le questionnaire si vous ne l'avez pas déjà fait et/ou remotiver vos adhérents pour qu'ils le fassent.
Lien pour accéder au questionnaire <https://forms.gle/996vD9Gjgc17CbaM8>

COMMISSION ADHÉSIONS/STATUTS/PARTENARIATS (voir pièces jointes «candidature Tout Terre» et « statuts Tout Terre ») Intervention de Vincent Tournebize

Déclaration du CNC en tant qu'association d'Intérêt Général (grâce à une consultation d'AG virtuelle qui a parfaitement fonctionné).

Accueil de nouveaux membres :

- APA (Membre actif)
- Argile Bretagne (Membre Actif)
- CNIFOP (Membre associé)

Tout Terre demande son adhésion au CNC, à la condition que ses adhérents ne paient qu'une seule cotisation au CNC dès lors qu'ils sont membres de plusieurs associations membres, ce qui contrevient à ce qui a été décidé l'an dernier en AG. Si Tout Terre renonce à cette demande, l'association pourra adhérer au collectif.

Sujet soumis au vote : adhésion de Tout terre avec condition dérogatoire

► **Vote : rejeté à l'unanimité.**

ASSOCIATION DES CÉRAMISTES POTIERS ISOLÉS (ACPI) intervention de Vincent Tournebize

L'ACPI est maintenant pleinement opérationnelle. Cette association a été créée pour permettre à des professionnels qui ne peuvent pas adhérer à une association (par exemple pour des raisons d'éloignement) de devenir membre du collectif. A ce jour, il y a une adhérente, ce qui est très bien, le but n'étant bien sûr pas de concurrencer les associations régionales.

COMMISSION COMMUNICATION (cf pièce jointe «devis Karine Boulanger ») Intervention de Marilys Ménal

1h, toutes les 3 semaines en moyenne pour un total de 33h, ce qui est peu.

Production de la commission

- Correction de la version numérique des panneaux explicatifs sur la céramique, qui est à disposition des associations.
- Mise à jour régulière du site internet, réorganisation de certaines pages. N'hésitez pas à nous signaler des problèmes éventuels.
- Nous avons un peu avancé, mais pas suffisamment, sur le projet "page annonceurs" parce que nous ne sommes pas assez nombreuses. Pour offrir un service payant, il faudrait être beaucoup plus réactif et donc plus disponible.
- Nous avons réfléchi à un flyer qui serait à destination des céramistes qui n'adhèrent pas à une association du CNC : le but est de faire connaître nos associations (pour qu'ils y adhèrent) et les actions du CNC. Le format serait plus petit que celui qui avait été réalisé précédemment ce qui permettrait, si on le décide, de l'envoyer en même temps que le calendrier, sous réserve que le surcoût ne soit pas trop important. On pensait à une diffusion entre 3000 et 5000 exemplaires. Il est destiné aux céramistes non adhérents et aux écoles (futurs céramistes).
- Un dossier de presse (sous format numérique cette fois) pourrait être réalisé pour une diffusion plus large (journalistes, élus, ...) , et mis en ligne sur le site. [C'est pour le flyer et le dossier de presse qu'on demande des photos libres de droit pour le CNC] .Coût de la mise en forme par Karine Boulanger : autour de 250 €.

Fréquentation du site internet et des réseaux sociaux :

<https://www.collectif-ceramistes.org/> - Instagram: collectif.national.ceramistes -

Facebook : <https://www.facebook.com/collectif.ceramistes>

Fréquentation du site, du 1er janvier à début septembre : 37 700 visiteurs pour 81 800 pages vues. En moyenne le site réunit 4 000 visiteurs par mois et 9 000 pages vues . En tout depuis 2016 : 660 405 page(s) vue(s) - 284 900 visiteur(s)

Fréquentation facebook : 4 300 followers (3785 de l'année dernière).

Fréquentation instagram : 287 followers (le compte existe depuis peu).

Nous ne sommes que 3, qui sommes de surcroît dans le bureau et engagées aussi dans d'autres commissions. Il faudrait qu'on soit plus nombreux et/ou que quelqu'un soit payé pour prendre en charge cette partie communication qui demande des compétences certaines, comme cela avait été voté l'an dernier en AG.

Sujet soumis au vote : réalisation d'un flyer, tiré à un peu plus de 4000 exemplaires, sous réserve qu'il y ait un budget disponible.

▶ **Vote : adopté à l'unanimité**

Sujet soumis au vote : réalisation d'un dossier de presse numérique.

▶ **Vote : adopté à l'unanimité**

Sujet soumis au vote : Réalisation de 1000 badges avec le logo du CNC.

▶ **Vote : 10 voix contre, 4 voix pour, 10 ne se prononcent pas - rejeté**

Sujet soumis au vote : reconduction de la mission de Karine Boulanger.

▶ **Vote : Adopté à l'unanimité**



- Abonnez-vous aux pages, likez et partagez les publications du CNC.
- Transmettez vos infos à secretariatcollectif@gmail.com pour qu'elles soient aussi relayées par nos réseaux sociaux.
- Utilisez le plus possible le logo du CNC pour votre communication.
- Transmettez-nous des photos libres de droit pour le futur flyer, le site, etc.

INTERVENTION FREDERIK LEFUR

Constat : le CNC manque de visibilité et d'argent. Frédéric propose de rédiger un agenda (trimestriel) ou un magazine (annuel, article de fond + agenda) diffusé uniquement en version numérique. Avantages : diffusion très simple, notamment via nos réseaux sociaux, ce qui cible bien le public, coûts très faibles si on s'appuie sur le bénévolat (de nombreux céramistes sont d'anciens graphistes) mais on peut aussi sous-traiter tout ou partie. Pour les lecteurs, la consultation est gratuite. Des revenus sont générés par la vente d'espaces publicitaires. Les organisateurs pourraient être intéressés par le fait de dériver une partie de leur frais de communication sur ce support.

Frédéric Lefur propose de créer la commission «magazine numérique» et d'en être le coordinateur.

Sujet soumis au vote : adoption de principe pour la création d'un magazine numérique avec des pages annonceurs.

▶ **Vote : Adopté à l'unanimité**



- Vous pouvez rejoindre la commission nouvellement créée.
- Vous pouvez proposer des thèmes ou envoyer des photos libres de droits.

COMMISSION SOLIDARITÉ

3 aides ont été distribuées pour cet exercice : 2 pour un décès et 1 pour une longue maladie (6 mois). De l'argent est disponible pour d'autres aides.

L'Assemblée Générale du Collectif Solidarité se propose d'analyser l'historique des aides de Terre de Solidarité et de sa propre histoire pour définir un seuil de trésorerie qui serait considéré comme "confortable" pour pouvoir répondre aux demandes "historiquement vraisemblables". Le but de cette démarche est de proposer, si ce seuil était atteint, une diminution de la contribution des associations par le biais d'une redistribution d'une partie des 9€ vers la contribution pour le fonctionnement du CNC (a priori en conservant un total de 16€). Une telle décision ferait évidemment l'objet d'un vote conjoint du Collectif Solidarité et du CNC dans leurs AG respectives.

Un délégué mentionne les totems de la solidarité qui ont rapporté l'an dernier 700 € : chaque exposant fabrique une pièce (cahier des charges); l'ensemble des pièces est positionné pour fabriquer un totem que le public peut gagner en achetant un billet de tombola à 2 €.



Signalez à votre référent solidarité des collègues dont vous pensez qu'ils/elles pourraient avoir besoin d'aide.

BUREAU

Personne dans l'assemblée ne souhaitant intégrer le bureau et aucun mandat n'étant arrivé à échéance, le bureau est reconduit.



- Si vous souhaitez qu'un membre du bureau soit présent pour votre AG, physiquement ou en visio conférence, pensez à nous communiquer la date de votre AG dès que vous la connaissez.
- Réfléchissez à votre candidature au poste de président(e) pour l'an prochain car Caroline, dont le mandat arrive à échéance, ne souhaite pas se représenter!
- D'autres membres du bureau seront aussi en fin de mandat et il sera utile d'envisager leur remplacement..

QUESTIONS DIVERSES intervention de Guillaume Garès pour Argile Bretagne

→ L'association a réalisé une fiche d'incident pour que les céramistes signalent tout problème technique avec des matières premières. Cette fiche permet à l'association d'alerter

les autres collègues, et de faire pression sur le fournisseur pour que le problème soit réglé plus rapidement. La fiche est testée par l'asso et sera ensuite mise à disposition de tous.

→ L'association a fait une demande au Bureau de Recherches Géologiques et Minières pour savoir si celui-ci serait à même de fournir des analyses de terre pour aider les collègues qui travaillent avec de la terre de cueillette. Le travail est en cours.

→ L'association évoque l'idée d'une rencontre nationale entre organisateurs de marchés de potiers : il semble que certains marchés savent fidéliser et augmenter leur clientèle, organiser les journées de manière plus conviviale et moins fatigante pour les exposants, etc. Un partage de pratiques serait très enrichissant.

→ Guillaume Garès et Jean Renée Marrec (Argile Bretagne) se proposent pour monter des dossiers de subventions pour le CNC.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2024 ET 2025

Planète Terre nous accueillera pour la prochaine AG, les 9 et 10 octobre 2024.

C'est D'Argiles qui nous accueillera en 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h40.

La secrétaire, Marilys Ménéal



La présidente, Caroline Schwerdorffer

